

Les éleveurs anglais de lapins élèvent ces animaux exclusivement pour les peaux, dont il apportent au marché environ trente millions par an, La Belgique où l'élève du lapin se fait sur une plus petite échelle, et principalement pour la chair, jette environ 600,000 peaux sur le marché; mais ces peaux sont plus estimées, plus grandes, de couleur plus tendre et particulièrement propres à être transformées en fourrures. Dans quelques colonies de l'Australie, on fait des expériences pour conserver la viande de lapin dans des boîtes. C'est ainsi que dans l'Australie du Sud, il s'est constitué une compagnie ayant un personnel ouvrier de 40 à 50 personnes, qui préparent 6,000 à 7,000 lapins par jour. (L'Exportation Française).

SANS EMPLOI

Lorsqu'un jeune homme est sans emploi, ce qui arrive assez souvent aux commis et aux ouvriers, il perd généralement beaucoup de temps à attendre que quelque chose se présente. Ce qu'il a de mieux à faire, dans la circonstance, c'est de se présenter lui-même. Dans notre siècle, un jeune homme ne serait, s'il veut arriver, se retrancher derrière sa dignité ou son indépendance, et attendre qu'un ami généreux l'invite à accepter une brillante position ou lui donne une part de propriété dans un magasin.

Non, le jeune homme qui est réellement digne d'une position sortira et se cherchera une place, il fera savoir à tous les gens d'affaires qu'il demande du travail et il aura soin de dire qu'il ne demande pas une piastre de plus que son travail ne vaut.

Si vous ne trouvez pas immédiatement du travail, ne vous découragez pas pour cela; continuez à chercher, et finalement, si vous êtes convaincu qu'il n'y a pas de place pour vous à un salaire raisonnable, prenez du travail n'importe genre, même s'il est en dehors de vos goûts, de vos habitudes et de votre éducation—le travail n'avilit jamais—même si le salaire n'est que juste suffisant pour payer votre pension. Ne faites pas voir que vous craignez le travail pénible et fatigant, mais prenez ce que vous trouverez de mieux et ayez l'œil ouvert pour saisir l'occasion favorable qui pourra se présenter de rentrer dans votre ligne.

Par dessus tout, ne songez pas à quitter la campagne pour venir à la ville. Toutes les villes sont pleines de commis sans travail et, à moins que votre place ne vous soit positivement promise d'avance il y a quatre-vingt-dix-neuf chances sur cent que vous en trouverez moins vite à la ville qu'à la campagne.

NOTRE SUPPLEMENT.

(Cet article a paru dans notre supplément de mardi).

Nous commençons aujourd'hui la publication de notre supplément pour l'industrie laitière pour cette saison. L'encouragement que nous avons reçu l'année dernière, les témoignages flatteurs qui nous ont été donnés, les marques de bienveillante appréciation que nous avons reçues de la Société d'Indus-

trie Laitière, nous font un devoir de continuer l'œuvre que nous avons commencée, quoiqu'elle ne nous ait pas été jusqu'ici très profitable.

Dans le dernier numéro du supplément de l'année dernière, nous annoncions que nous allions étudier deux propositions qui nous avaient été faites dans le but de rendre notre publication plus utile à nos abonnés: l'une de ces propositions était de publier une feuille quotidienne; l'autre comportait un rapport télégraphique quotidien de l'état des marchés.

Nos informations prises et nos calculs faits, nous avons d'abord abandonné l'idée d'un rapport télégraphique quotidien, qui n'eût pas coûté, pour le télégraphe seulement, sans compter notre travail, moins de 20c par jour par abonné. La publication d'une feuille quotidienne, quoique moins coûteuse, l'était cependant assez pour nous faire hésiter. Vu la circulation forcément limitée sur laquelle nous pouvions compter, il nous aurait fallu fixer le prix de l'abonnement de cette feuille à \$5.00 pour la saison. Et encore, à ce prix, nous n'y aurions rien gagné.

Nous avons en conséquence soumis ce prix à quelques-uns de nos abonnés et comme un bon nombre d'entre eux l'a trouvé trop élevé, nous y avons renoncé.

Il y aurait bien un moyen de nous permettre de faire cette publication quotidienne à meilleur marché, ce serait d'y intéresser au moins les directeurs de chaque beurrerie ou fromagerie, qui, étant appelés à décider de la vente, devraient se tenir au courant des fluctuations du marché. Malheureusement, ce travail ne peut pas être fait par nous, qui ne connaissons pas ces Messieurs et les propriétaires ou fabricants ont autre chose à faire que de s'occuper de la circulation de notre journal.

Cependant, il serait bien dans leur intérêt, il nous semble, que les représentants officiels des patrons fussent au courant des prix aussi bien que le fabricant; ce dernier serait moins souvent entravé; il aurait plus de liberté dans ses mouvements et il ne risquerait pas de subir des reproches immérités pour avoir vendu trop bon marché, puisqu'il vendrait au cours du jour, etc.

Si nos abonnés veulent y mettre un peu de bonne volonté, nous finirons peut être par y arriver. Avec une liste d'abonnés spéciaux d'au moins 1000 noms nous pourrions donner une édition quotidienne, toute la saison, à \$2.50.

A eux donc de voir s'ils peuvent faire quelque chose pour nous; tout d'abord ne pourraient-ils pas essayer d'amener leurs directeurs ou principaux patrons à s'abonner à notre supplément actuel que nous donnons cette année, avec six mois de l'édition régulière du *Prix Courant* du vendredi, à \$1.00 pour la saison, ou à 50c pour le supplément seul.

Nous leur demandons pardon de leur demander ces services—les rapports que nous avons eus ensemble jusqu'ici, ont été des rapports d'amitié réciproque, et nous nous en autorisons pour les traiter comme on traite ses meilleurs amis; c'est à-dire que, quand on a besoin d'un service c'est à ses amis qu'on s'adresse.

Avant de terminer cette cause, nous ferons part à nos lecteurs de quelques réflexions que nous avons suggéré l'accueil que nous avons reçu auprès de certains acheteurs de beurre et de fromage à Montréal dont nous avons sollicité les annonces pour notre journal.

On nous a souvent répondu ceci; "Nous n'avons aucun besoin de votre journal; au contraire nous constatons que vous tenez les beurriers et les fromagers trop au courant des prix du marché, et qu'il n'y a plus moyen d'acheter à bon marché. Nous n'avons donc aucun intérêt à ce que vous publiez votre supplément, nous préférierions au contraire vous payer pour cesser la publication."

Ainsi, certains commerçants regrettent le temps où les fromagers ne suivant pas les prix, leur permettraient d'acheter à bas prix et de revendre à gros bénéfices. Nous croyons devoir mettre nos lecteurs en garde contre ceux-là, soit qu'il s'agisse de leur vendre, soit qu'il s'agisse de leur consigner du fromage ou du beurre; ceux-là essaieront toujours de faire un *bargain* au dépens des vendeurs; et nous conseillons à nos abonnés d'avoir affaire à eux le moins possible.

Les nommerons-nous? Ce n'est pas nécessaire; que l'on consulte notre supplément, et que l'on constate quels sont ceux qui nous encouragent, ceux dont nous venons de parler n'annoncent pas chez nous.

EAU MINERALE DIVINA

est principalement recommandée contre les affections suivantes: épilepsie, dyspepsie, indigestion, engorgement du foie et affection de rognons en général. Cette eau est unique dans le pays pour la proportion considérable de bromure de sodium quelle contient et surtout et spécialement indiquée aux épileptiques. La quantité notable de fer et de bromure qu'on lui trouve, lui donne des propriétés reconstituantes nettement marquées. Adressez les ordres à JOSEPH DOMPHOUSSE, 29 rue Rivard, au 2; rue des Denes, Montréal.

J. B. BUISSON

Premier coupeur de J. & E. McIntyre

MARCHAND - TAILLEUR

No. 15

Côte Saint-Lambert, Montréal.

Taillages, Façons et Eournitures, une spécialité.



Une Session

De la Cour du Banc de la Reine

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Montréal, se tiendra au Palais de Justice, en la Cité de Montréal,

Samedi, le premier jour de Juin prochain,

A DIX HEURES DU MATIN.

EN CONSEQUENCE, JE DONNE AVIS PUBLIC à tous ceux qui auront à poursuivre aucune personne maintenant détenue dans la prison commune de ce district et à toutes les autres personnes qu'elles y soient présentes.

JE DONNE AUSSI AVIS à tous les Juges de Paix, Coroners et Officiers de la Paix pour le district susdit, qu'ils aient à s'y trouver avec tous les recors.

PIERRE J. O. CHAUVEAU, Shérif.

Bureau du Shérif, Montréal, 14 mai 1889.

AVIS DE FAILLITE

Dans l'affaire de

ADELARD CHAREST

Forgeron et voiturier de Montréal,

Failli.

Les soussignés vendront par encan public MARDI, le 28 Mai 1889, à 10 hrs a. m., sur les lieux, nos 375 et 379 rue Visitation, en bloc ou en détail, tout l'actif du dit failli, savoir:

Stock de forge, vptures d'été et d'hiver, neuves et de seconde-main, et voitures en construction, se montant d'après l'inventaire à.....	\$1645.55
Dettes de livres et billets d'après liste (seront vendues séparément).....	1775.42
	\$3420.97

Pour plus amples informations s'adresser à

CHAS. DESMARTEAU, comptable, No. 1598 rue Notre-Dame, Montréal.

MARCOTTE & ECREMENT, Encanteurs.

Avis de Faillite

Dans l'affaire de

JOSEPH BONENFANT,

de St-Rémi, Québec.

Les soussignés vendront à l'encan, au No. 95 rue St Jacques, Montréal, MARDI le 28 MAI 1889, à 11 hrs a.m., l'actif de la faillite de Joseph Bonenfant, de St-Rémi, composé de:

Stock de nouveautés, épiceries, chaussures, ferronneries, etc.	\$3,897.71
Fixture.....	113.60
	4,011.31
Dettes de livres, d'après liste...	1,283.21
	\$5,294.52

L'inventaire et la liste des dettes de livres peuvent être vus à notre bureau. Le magasin sera ouvert le 27 courant.

Pour informations s'adresser à

KENT & TURCOTTE,

7 Places-d'Armes, Montréal.

A. MARCOTTE & Cie

Encanteurs.

CHAS. CLAVETTE

FABRICANT DE

Corniches et Tole Galvanisee

Couvreur, Plombier, Poseur d'Appareils à Vapeur, Gaz, etc.

329 et 329 1/2 rue St-Laurent

MONTREAL.

La Société ci-devant existant sous le nom de Clavette & Giguère ayant été dissoute le 16 octobre 1888, M. Chas. Clavette est seul autorisé à recevoir le paiement des comptes dus à la dite Société

Chas. Desmarteau COMPTABLE

AUDITEUR ET COMMISSAIRE

1608, RUE NOTRE-DAME

MONTREAL.

Spécialité Règlement des affaires de faillite